

Avis adopté

Séance plénière du 11 juin 2025

L'évaluation des politiques publiques environnementales : *un pilier démocratique à consolider*

Déclaration du groupe Santé & citoyenneté

Pour le philosophe Patrick Viveret, « évaluer une politique c'est former un jugement sur la valeur d'une politique ».

C'est pourquoi l'évaluation des politiques publiques doit s'inscrire dans une logique démocratique et d'efficacité décisionnelle.

Le besoin d'évaluer les efforts menés par les politiques publiques dans le domaine de l'environnement s'inscrit dans un agenda d'urgence climatique toujours inopportunément interrogé.

L'évaluation se distingue du contrôle et de l'audit : il ne s'agit pas d'une démarche uniquement comptable, mais d'une réelle plus-value qualitative qui, *in fine*, doit éclairer la décision publique et permettre de rendre compte aux citoyens.

Le paramètre « temps » est loin d'être négligeable. Or, le temps de l'évaluation ne coïncide pas avec le temps politique.

Le groupe Santé & Citoyenneté soutient la préconisation 12 visant à mesurer le coût de l'inaction et insiste, tel que porté dans la préconisation 4, sur l'association des jeunes en qualité de partie prenante de l'évaluation. Il restera attentif à l'indispensable réduction des biais d'interprétation mentionnée dans la préconisation 2 par l'intégration des données genrées.

Les politiques environnementales étant principalement mises en place et évaluées dans les territoires, le groupe Santé & Citoyenneté salue la participation des CESER et des CODEV.

Si l'évaluation doit « constituer un outil de pilotage des politiques publiques », les études d'impact en amont doivent devenir le point de départ d'un cercle vertueux de l'évaluation pour toutes les politiques publiques.

Pour conclure, et en reprenant les mots de Patrick Viveret, « Il est essentiel que le parlement, les partis, les syndicats, les associations saisissent l'importance d'un tel enjeu qui ne saurait, sans danger pour la démocratie, être limité à la seule sphère du gouvernement et de l'administration ».

C'est bien l'objet de ce projet d'avis et le rôle qu'entendent jouer les organisations de la société civile.

Le groupe S&C a voté en faveur de l'avis.